

L'équipe éducative du collège Honoré d'Urfé,
avec le soutien de ses organisations syndicales
CGT éduc'action, SNES-FSU et SUD éducation
ainsi que de la FCPE

Monsieur Thierry Dickelé,
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de la Loire

s/c de Monsieur M. Roux,
Principal du Collège Honoré d'Urfé,
Saint-Étienne

À Saint-Étienne, le mardi 13 février 2024.

Objet : Grève jeudi 7 mars au collège Honoré d'Urfé contre le « choc des savoirs » et demande d'audience.

Monsieur le Directeur Académique,

L'équipe éducative du collège Honoré d'Urfé de Saint-Étienne, réunie en heure d'information syndicale lundi 12 février a choisi de rejoindre le collège Gambetta dans son action de grève et de demande d'audience le jeudi 7 mars, souhaitant ainsi faire part de ses inquiétudes et de sa colère suite aux annonces concernant la réforme dite « choc des savoirs » et aux échanges sur la dotation en moyens pour la rentrée 2024.

Opposé·e·s à la mise en place des groupes de niveau, les enseignant·e·s et parents d'élèves ont décidé de s'unir pour cette journée d'action et cette demande d'audience.

Par conséquent, **nous serons en grève dès le jeudi 7 mars**, comme le permet le préavis local déposé par nos organisations syndicales. Nous demandons dans ce cadre une audience auprès de vos services afin d'exposer plus précisément nos revendications.

L'équipe éducative du collège Honoré d'Urfé (Saint-Étienne), soutenue par ses organisations syndicales CGT éduc'action, SNES-FSU, SUD éducation et FCPE.



Contact pour l'intersyndicale : Simon Rubert (SUD éducation Loire), Emmanuelle Richard (SNES-FSU)
simonrubert@gmail.com